

Conseil de la Communauté Séance du 11 juillet 2024

Session ordinaire

Date de la convocation :

Le 04 juillet 2024

Date d'affichage :

Le 04 juillet 2024

Nombre de conseillers
Communautaires :

En exercice : 33

Présents :

25 à 19h05

22 à 21h08

Votants : 32 à 19h05

30 à 21h08

Votes exprimés :

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil de la Communauté de communes du Val d'Amboise, Légalement convoqué s'est réuni le onze juillet deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures à l'Espace Communautaire – Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Yves AGUITON

Présents : Monsieur Yves AGUITON, Monsieur Brice RAVIER, Madame Sandra GUICHARD, Monsieur Jean CORNUAULT (jusqu'à 21h08), Madame Corinne SIMONEAU, Monsieur Lionel CHISSON (jusqu'à 21h08), Madame Evelyne LAUNAY, Monsieur Luc FAVIA, Madame Chantal ALEXANDRE, Monsieur Vincent RALLE, Monsieur Thierry BOUTARD, Madame Jacqueline MOUSSET, Monsieur Jean-Michel LENA, Monsieur Pascal DUPRE, Madame Virginie GAY-CHANTELOUP, Monsieur Hervé LENGLET, Monsieur Claude CICUTTI, Monsieur Didier ELWART, Monsieur Cyrille MARTIN, Monsieur Lionel LEVHA, Madame Blandine BENOIST, Monsieur Pierre MORIN, Monsieur Jocelyn GARCONNET, Monsieur Philippe DENIAU, Monsieur Frédéric SAROUILLE (jusqu'à 21h08).

Pouvoirs : Monsieur Jean CORNUAULT à Madame Sandra GUICHARD (à partir de 21h08), Madame Myriam SANTACANA à Monsieur Brice RAVIER, Monsieur Lionel CHISSON à Madame Chantal ALEXANDRE (à partir de 21h08), Madame Karine ROUMANEIX à Monsieur Vincent RALLE, Monsieur Johnny VERCOILLIE à Madame Corinne SIMONEAU, Monsieur Marc LEONARD à Monsieur Thierry BOUTARD, Monsieur Gérard LELEU à Monsieur Luc FAVIA, Madame Catherine MEUNIER à Monsieur Jocelyn GARCONNET, Madame Christine FAUQUET à Monsieur Frédéric SAROUILLE.

Absent(s) : Madame Gismonde GAUTHER-BERDON.

Secrétaire de séance : Madame Evelyne LAUNAY.

Délibération n°2024 - 07 - 07

**Développement économique, numérique et touristique
Convention de réalisation d'une étude « Écologie Industrielle et Territoriale »
dans le cadre du dispositif « Territoire d'Industrie » en partenariat avec l'Agence
Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et la Caisse des Dépôts (CDC)**

Monsieur Lionel LEVHA, Vice-Président de la Communauté de communes du Val d'Amboise, présente la délibération suivante.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L5214-16 ;

Vu les statuts de la Communauté de communes du Val d'Amboise ;

Vu la délibération n°2019-01-09 du Conseil communautaire en date du 31 janvier 2019 relative au dispositif « Territoire d'Industrie » ;

Vu le projet de convention en annexe entre l'Agence de la Cohésion des Territoires, la Banque des Territoires et la Communauté de Communes du Val d'Amboise pour la réalisation d'une étude Territoire d'Industrie au second semestre 2024 ;

Vu le projet convention relative au financement de l'étude stratégie industrielle et écologie industrielle et territoriale entre la communauté de communes du Val d'Amboise et les communautés de communes Autour de Chenonceaux Bléré val de cher, Touraine-Est Vallées et Castelnaudais.

Le label Territoire d'Industrie Grand Est Touraine a été renouvelé le 09 novembre 2023. Il regroupe les quatre établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : Val d'Amboise, Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher, Castelnaudais, et Touraine-Est Vallées.

Un plan d'action a été approuvé lors du Comité de Pilotage du 25 janvier 2024, en collaboration avec les associations d'entreprises du territoire (ERET, GEIDA et AICR), l'État et la Région.

Ce plan inclut :

- Une étude sur les filières industrielles et les marchés cibles pour déterminer les actions de soutien ;
- Une étude d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) pour identifier les synergies potentielles et établir un plan d'action pluriannuel.

Un accompagnement en ingénierie de l'ANCT a été validé pour ces deux études. Un cabinet sera sollicité par l'ANCT pour réaliser l'étude, visant à développer une stratégie pour la prospection, la mise en place de synergies, le développement de filières spécifiques, et la création d'écosystèmes favorables aux projets d'innovation et de progrès.

Le coût prévisionnel de l'étude est de 96 100 € TTC, une partie de l'accompagnement, de 17 212 € TTC, est optionnelle et sera débloquée ou abandonnée sur décision du comité de pilotage de l'étude en fonction de l'ambition donnée aux coopérations d'écologie industrielle et territoriale.

L'ANCT avancera tous les frais, avec une participation financière de 25% de la Banque des Territoires et 25% de la Communauté de communes pilote de l'action, soit entre 19 722 et 24 025 € chacun.

La Communauté de communes du Val d'Amboise sera le pilote de ce projet et avancera le montant restant pour les quatre intercommunalités, soit 24 025 € maximum. Ce montant sera ensuite réparti équitablement entre les EPCI, chacun environ 6 006,25 €. Une convention de répartition sera signée entre les quatre EPCI du Grand Est Touraine.

Cette action a été approuvée lors du COPIL Territoire d'Industrie et les montants ont été inclus dans le budget. Les cofinancements sont exclusifs à la labellisation Territoires d'Industrie.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'approuver** la réalisation de cette étude avec l'accompagnement technique et financier de l'ANCT et de la Banque des Territoires
- **D'approuver** le portage du financement de cette étude par la Communauté de communes du Val d'Amboise au titre du Territoire d'Industrie du Grand Est Touraine pour un montant de maximum 24 025€
- **De préciser** que ce montant de 24 025€ sera refacturé aux EPCI membres du Territoire d'Industrie et que le montant final du par la Communauté de communes du Val d'Amboise sera d'environ 6 006.25€
- **D'autoriser** Monsieur le Président, ou le Vice-Président en charge de la vie économique, des parcs d'activités, du commerce-artisanat-tourisme, à signer la convention avec les représentants de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et de la Banque des Territoires pour la réalisation de l'étude.

Secrétaire de séance

Madame Evelyne LAUNAY



Le Président de la Communauté de communes du Val d'Amboise

Monsieur Yves AGUITON

